



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OFFENDORF

67850

Département
du BAS-RHIN

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Arrondissement
de HAGUENAU

Séance du 7 avril 2025

Sous la présidence de Mme Anne CRIQUI, Vice-Présidente

Membres en fonction :	15
Membres présents :	8
Membres absents non-excuses :	0
Membres absents excusés :	6
Membres absents avec pouvoir :	1

Membres présents : Mmes et MM. Sandra STRASSER, Doris GOETZ, Lucienne SCHAUENBURG-ZWINGER, Agnès TAUBENNEST, Nicolas FORTMANN, Elisabeth STEIN et Sabine HECTOR

Absents ayant donné procuration : Françoise ADLER procuration à Lucienne SCHAUENBURG-ZWINGER,

Absents excusés : Denis HOMMEL, Cathy LOYZANCE, Rita HEINTZ, Dr Pierrot TRAN ; Irené VALACHIE, Dominique WALLET

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séances : Sandra STRASSER

Autres personnes présentes : Néant

POINT 7 : DEMATERIALISATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES

Dans le cadre de la transmission des actes au contrôle de légalité le CCAS procède actuellement au transfert d'une version papier des délibérations et des éventuelles annexes.

Afin de fluidifier la transmission et de simplifier la procédure il est possible de signer une convention avec la Préfecture pour dématérialiser la transmission des actes. Une fois la convention signée la télétransmission pourra se faire par le biais d'une plateforme sécurisée (tiers de télétransmission).

Les opérations comptables ont déjà fait l'objet d'une dématérialisation avec une signature électronique.

SOUS-PREFECTURE

22 AVR. 2025

HAGUENAU-WISSEMBOURG

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le recours à la dématérialisation dans la transmission des actes,
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec la Préfecture et tous documents à intervenir pour permettre la mise en place de la dématérialisation.

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures de la Vice-Présidente et du secrétaire

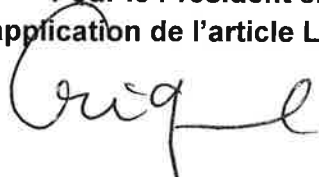
POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 10 avril 2025

Sandra STRASSER
Secrétaire de séance



Anne CRIQUI, Vice-Présidente
Pour le Président empêché,
Par application de l'article L.2122-17 du CGCT



SOUS-PREFECTURE

22 AVR. 2025

HAGUENAU-WISSEMBOURG